

Séance du 15 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le 15 avril, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe GOLINVAL,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
27	21	26
		Pour : 26
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Étaient présents :

M. ADAM Pascal, Mme ANSART Mélanie, M. BOTTIAU Christophe, Mme BRONSART Estelle, Mme CABAREZ Nathalie, M. CARREZ Olivier, M. COLLET Eric, M. DE NOYETTE Philippe, Mme DEHON Ingrid, Mme DELAIRE Emeline, Mme DEMORTIER Léa, M. DEVALLEZ Jean-Pierre, M. GARY Nicolas, M. GOLINVAL Philippe, Mme HOCQUAUX Farida, Mme JABEL LAFOU Samia, Mme MANNINO Stéphanie, M. NOISETTE Patrick, Mme ROUSSEL Stéphanie, Mme TOURNAY Sabine, M. WALLOT Geoffrey

Procuration(s) :

Mme DENIS Séverine donne pouvoir à M. BOTTIAU Christophe, M. LIENARD Matthieu donne pouvoir à Mme ROUSSEL Stéphanie, M. MUNARI Eric donne pouvoir à Mme HOCQUAUX Farida, M. ROLI Jordan donne pouvoir à , M. ROLI Jordan donne pouvoir à Mme DEMORTIER Léa

Date de la convocation
02 avril 2024

Étai(en)t absent(s) :

M. SAHLI Sadreddine

Date d'affichage
25 AVR. 2024

Étai(en)t excusé(s) :

Mme DENIS Séverine, M. LIENARD Matthieu, M. MUNARI Eric, M. ROLI Jordan, M. WALLERAND Jérémy

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance :

M. ADAM Pascal

25/AVR. 2024
et publication du
25/AVR. 2024

AFFECTATION DES RESULTATS 2023

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe GOLINVAL, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2023

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,	
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
Constatant	que le compte financier unique fait apparaître :	
- un excédent de fonctionnement de :		5 186,00
- un excédent reporté de :		132 071,86
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :		137 257,86
- un déficit d'investissement de :		62 697,25
- un déficit des restes à réaliser de :		0,00
Soit un besoin de financement de :		62 697,25

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2023 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2023 : EXCÉDENT	137 257,86
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	137 257,86
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	62 697,25

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Crespin

le(s) secrétaire(s) de séance



Le Maire,
Philippe GOLINVAL

(Signature of Philippe GOLINVAL)



Le Maire,
Philippe GOLINVAL

(Signature of Philippe GOLINVAL)

(Signature of the secretary)